LOU BLAGAÏRE

Octobre 2021

TRESSAN

N° 80

Page 1, :	Le mot du Maire.
Page 2,3 :	Infos mairie
Page 4 :	La Ribambelle
Page 5 :	Les jardins partagés
Page 6 :	Les Mains Sages
Page 7 :	Foyer rural
Page 8 :	U.N.R.P.A.
Page 9 :	La Bibliothèque
Page 10 :	S.M.E.V.H.
Page 11 :	Enedis
Page 12 :	Création d'entreprise

Bonjour à toutes et à tous.

20 ans déjà ! 20 ans que paraît votre journal municipal au rythme trimestriel. 20 ans de diffusion d'une information qui se veut limitée à la vie communale et associative mais qui permet à chaque tressanais de tisser le lien avec sa commune de la manière qu'il le souhaite.
Ce journal s'est adapté à l'ère numérique et depuis quelques mois il est diffusé en couleurs sur le site www.tressan.fr

Ce 2 septembre, nos 50 petits écoliers ont pris ou repris possession de leur classe au sein du Regroupement Pédagogique Intercommunal à Tressan ou à Bélarga. Quelques pleurs évidemment mais quoi de plus naturel ! Un jour ou deux d'adaptation est c'est parti pour une année scolaire que je souhaite à tous, petits et grands, enseignants et personnel scolaire épanouissante et enrichissante.

La rentrée des vendanges, elle, est beaucoup moins engageante après l'épisode de gel du printemps dernier. Des pertes de récoltes craintes et attendues mais qui rappellent amèrement aux viticulteurs à quel point leur profession est assujettie aux caprices de la météo. Ils seront aidés par l'État et les collectivités locales. Même si ces aides ne compenseront pas leur engagement et leur investissement de toute une année de travail, elles leur permettront de faire la transition avec la prochaine saison que nous espérons meilleure.

C'est aussi la rentrée associative. Les mesures pour faire face à l'évolution de la Covid vont permettre aux associations de proposer à nouveau des animations sur la commune avec quelques contraintes, certes, mais une vie reprend enfin...

Cette fin d'année verra certainement commencer la dernière phase des travaux de restauration du Château de Tressan avec l'aménagement et la mise en valeur de l'espace extérieur. Encore un peu de patience pour les riverains et ce sont tous les tressanais qui vont pouvoir s'approprier ce majestueux édifice et son espace extérieur.

Bonne rentrée à tous.

Daniel JAUDON

Infos mairie

Sirène d'alerte

En complément de l'information relative à la mise à jour du DICRIM (Document d'Information Communal sur les RIsques Majeurs) diffusée dernièrement sur ce journal municipal, nous rappelons que la sirène d'alerte retentit tous les **premiers mercredis du mois à 12h15**.
Elle est déclenchée par les services

de la Préfecture et permet d'une part de vérifier son fonctionnement et d'autre part de rappeler à la population l'existence de ce mode d'alerte afin de la préparer à la survenue d'un évènement de nature exceptionnelle.

Le son émis par la sirène **est identique pour tous les types d'évènement**. Elle sonne en trois séquences séparées par un silence et dure au total 1 mn et 41 secondes.
Ainsi, en dehors de ces tests, le déclenchement de la sirène informe d'un évènement susceptible de présenter un danger.

Il convient alors de :
Suspendre tout déplacement et se mettre en sécurité dans l'attente de confirmation du type d'évènement.

Ne pas aller chercher ses enfants à l'école. Ils seront pris en charge par l'équipe pédagogique et la mairie.

Ecouter France Bleue Hérault, France Info, et autres radios locales ainsi que France Télévision qui donneront les informations dès les premières minutes après le déclenchement de l'alerte.

Ne pas appeler la mairie afin de ne pas saturer les lignes. Dès qu'elle en aura connaissance, celle-ci adressera une information sur sa liste de diffusion.

Liste de diffusion

Nous rappelons que chacun peut demander son inscription sur la liste de diffusion de la mairie afin de recevoir les informations municipales, associatives....

Pour cela, il suffit d'adresser un mail à : mairietressan@wanadoo.fr ou d'appeler la mairie au 04-67-96-73-59.

Liaison piétonne et cyclable

Le projet de la liaison piétonne et cyclable entre le domaine des Trois fontaines et les villages alentours est en très bonne voie. Le service départemental en charge du projet est en train de faire le repérage des circuits et d'identifier l'implantation des panneaux. Le projet devrait être terminé fin 2021-début 2022.

Recensement des jeunes de 16 ans

Les jeunes, garçons et filles, doivent se faire recenser dans le courant du trimestre de leurs 16 ans. Leurs parents ou eux-mêmes peuvent faire la démarche en se déplaçant à la mairie ou sur service-public.fr – papiers citoyenneté – citoyenneté – recensement citoyen – service en ligne – Ma JDC.

Une attestation leur sera alors remise. Celle-ci remplacera pour toutes les démarches (Permis de Conduire, examens scolaires etc...) l'attestation définitive qui leur sera délivrée à la suite de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) à laquelle les jeunes seront convoqués environ un an après leur recensement.

État civil

Naissances

Cassie ROSEAU ROJO née le 10 juin 2021 de Chloé ROJO et de Cyril ROSEAU

Iris AUBRY née le 20 juillet 2021 de Aurore CHRISTMANN et de Corentin AUBRY

Décès

Monsieur Roger VINCENOT, décédé le 26 août 2021

Journée éco-citoyenne 16 octobre 2021

Chaque année des centaines de déchets se retrouvent dans la nature. Participer à un ramassage de ces déchets est une expérience humaine et c'est aussi une action citoyenne qui nous fait prendre conscience de l'impact de nos gestes du quotidien sur notre environnement.

C'est pour cela qu'une demi-journée de collecte de déchets sera organisée simultanément sur les communes de Tressan, Bélarga et Campagnan le 16 octobre 2021 entre 8h30 et 11h30.

Des véhicules seront mis à disposition par les mairies pour le ramassage des sacs poubelles ainsi que des masques (COVID19), gel, gants, sacs plastiques pour les participants.

Dans le cas où cette action serait médiatisée ou des photos seraient prises, il sera nécessaire de recueillir l'accord préalable des bénévoles. Les enfants devront être accompagnés d'un adulte. Les gestes barrières devront être respectés. Tenue recommandée : pantalon, chaussures fermées, gants, chasubles fluo...

Tous les déchets ramassés sur les trois communes seront centralisés sur Bélarga et déposés dans différentes bennes réservées à cet effet. (verres, ferrailles, plastiques, papiers, cartons...)

Tous les participants se retrouveront à Bélarga vers les 11h/11h30 en extérieur, pour un petit débriefing de la matinée en présence des élus.

Un apéritif convivial offert par les trois mairies clôturera cette matinée.

Les personnes intéressées pour participer à cette journée éco-citoyenne sont invitées à se faire inscrire en mairie. Elles seront alors invitées à compléter une fiche d'informations avant le 8 octobre 2021.

Infos mairie

La fibre

Le déploiement de la fibre a démarré à Tressan depuis plusieurs mois. L'opération devrait être terminée à la fin de cette année 2021.

Chacun pourra alors vérifier l'éligibilité de sa ligne en se connectant sur Hérault numérique :

https://numerique.herault.fr

Lors de la mise en service du réseau, tous les foyers éligibles apparaîtront sur le plan de la commune et vous pourrez choisir votre opérateur.

Commerçants ambulants
Place du Jeu de Ballon

Mardi en quinzaine :
Au Raph-Iné – Food Truck
06-63-01-44-83

Mercredi :
Les recettes de Charline Cuisine malgache
07-60-85-26-93
Coif'Mobil (en quinzaine) – Coiffeur
06-23-88-00-90

Jeudi :
Pizza Clavel – Pizza
07-83-82-81-41

Vendredi :
La Crêpe bretonne – Crêpes
06-30-87-54-52

Dimanche :
Il Trattoria – Pizza
06-70-36-78-13

La Ribambelle

Les petits écoliers de Tressan et de Bélarga ont retrouvé les bancs de l'école le jeudi 2 septembre.

Pour cette rentrée 2021-2022, l'école La Ribambelle de Tressan accueille les élèves de maternelle : petite, moyenne et grande section ; les élèves du CP au CM2 sont à Bélarga.

A la maternelle de Tressan, Mme BOUSQUET Marine (enseignante et directrice) et Mme CASTELLO Valérie (ATSEM) ont la classe des petits / moyens ; Mme DJUROVIC Aleksandra, Mme ROCHE Saskia (enseignantes) et Mme Cazottes Christine (ATSEM) la classe des moyens / grands.

A l'élémentaire de Bélarga, Mme PATOU Marie Lilith a la classe ces CP/CE1, M. BORT Jean-Christophe (directeur) la classe des CE2, Mme MANCA Anne et Mme ROUCAYROL Alice la classe des CM1-CM2.

L'ensemble du RPI BELARGA TRESSAN compte cette année 112 élèves au total.

Les enfants sont heureux de se retrouver, de jouer et d'apprendre ensemble malgré le contexte sanitaire et les protocoles toujours bien présents.

Les Jardins Partagés

Situés sur un terrain communal (l'ancien stade de football), les jardins partagés ont été créés il y a une quinzaine d'années et bordent cet espace public, ouvert à tous, lieu de détente, de pique-nique et jeux. Ils sont constitués de 11 parcelles d'environ 100m2 chacune, irriguées par l 'ASA du canal de Gignac d'avril à octobre. Elles sont destinées à la culture potagère, fruitière, aromatique, condimentaire, médicinale ou d'ornement.

Les produits utilisés sur le site doivent être acceptés en agriculture biologique, et d'une façon générale, les modes de culture doivent respecter l'environnement, la biodiversité, l'usage économique de l'eau.

Les jardins sont gérés par l' association :

《Les jardins partagés des Vigneaux》

Les parcelles libres sont attribuées chaque année en fonction des demandes (inscription sur liste d'attente) Le coût financier reste modique, par contre l'entretien des parties communes (Haies, chemin d'accès, système d'irrigation) et la gestion des besoins (compost, paille, fumier, broyage des déchets végétaux) est collective et nécessite un investissement régulier de chaque jardinier.

Les jardins partagés organisent chaque année au printemps une bourse d'échange de plantes et graines ouverte à tous, de plus une petite grainothèque en libre service est à votre disposition dans les locaux de la bibliothèque municipale.

Pour plus d'infos, vous pouvez nous contacter : tel **04.67.96.29.35**

Association Les Mains Sages

accompagnement à la parentalité

L'association existe depuis 2005 et propose des activités aux futurs et nouveaux parents autour de l'arrivée d'un enfant dans la famille.

Parmi les propositions : Des cours de yoga prénatal et post-natal, des cours massage bébé, des journées familles, de l'éveil musical ainsi que des groupes de parole.

Et tout ça, se passe à Tressan !

Et prochainement : Pendant les vacances d'octobre nous proposons un **stage d'éveil musical** pour les parents et enfants de 0-6 ans. Ce sera les matins de 10h à 11h30, du 25 au 29 octobre. Avec Hélène Hav, musicienne.

Crédit photo : Edwige Pluchart-Maury

Le **GASP** – Groupe d'Analyse de Situations Parentales – ouvre ses portes pour des nouveaux participants, les vendredis 17 septembre et le 15 octobre, à 19h45.

Pour en savoir plus, contactez Sivan :

contact@lesmainssages.org / 04 67 88 23 01

Journée des Associations tressanaises : de belles couleurs !

Ce samedi 11 septembre, sur la place de l'Église, la journée de présentation des associations tressanaises, organisée par Le Foyer rural, a célébré le lancement de la reprise des activités associatives pour la saison 2021-2022.

Dans la douceur de ce soleil de septembre, en présence de Monsieur le Maire et de sa 1ère adjointe, nos associations locales se sont mobilisées pour accueillir chaleureusement un grand nombre de participants de tout âges.

Une belle diversité associative était représentée:

*Bibliothèque de Tressan
*Coup d'Pouce (soutien scolaire, cours de langue)
* Foyer rural de Tressan (animation et développement rural)
*Ensemble et solidaires UNRPA (3ème Age)
*Les Jardins Partagés des Vigneaux (environnement, biodiversité)
*Les Mains sages (cours et ateliers massage bébé), accompagnée de l'artiste photographe Edwige Pluchart

Deux nouvelles associations:

*Chouette alors ! (Environnement, patrimoine culturel immatériel)
*Marcus.photosloisirs (photographie animalière et nature)

Autour d'un verre de l'amitié, les participants ont apprécié la pause musicale proposée par notre artiste locale Mayalie Cieutat.

A suivre ! : L'AG du Foyer rural, ouverte à tous les adhérents (actuels et nouveaux) se tiendra le vendredi **22 octobre à 20h30**. Nous vous y attendons nombreux !

Le Foyer rural de Tressan

U.N.R.P.A.
Club du 3ème âge de TRESSAN

Nous voilà à l'automne, à la rentrée après un très bel été dans notre région même si deux périodes caniculaires ont été un peu difficiles. Les beaux jours sont encore là, alors il faut en profiter.

Malgré cette période toujours perturbée par le virus, nous avons pu organiser deux soirées « apéritifs dinatoires » les 29 juillet 2021 et 26 août 2021. Nous étions heureux de nous retrouver, nous avions tant de choses à nous dire... Bien sûr en respectant les règles sanitaires et pour le second en demandant le pass sanitaire à chacun.

Notre conseil d'administration s'est réuni et nous avons arrêté le programme pour ce dernier trimestre :

- Le jeudi **23 septembre** 2021, repas à la salle de la Distillerie avec comme thème : « quelque chose de ROSE » pour chacun et chacune pour voir le temps d'un repas la vie en rose ...

- Le jeudi **18 novembre** 2021 notre journée « dégustation » des produits de Lacaune à la salle de la Distillerie.

- Le **jeudi 2 décembre** 2021 notre repas de Noël.

Nous vous attendons toutes et tous afin que cette année se termine au mieux bien sûr en respectant les directives qui pourront nous être données mais il ne faut pas oublier que le temps perdu ne se rattrape pas et que notre amitié n'attend pas.

En attendant, portez-vous bien, soyez prudents et si des tressanais souhaitent venir nous rejoindre, ils seront les bienvenus.

A bientôt, amitiés à toutes et tous.

Les membres du CA

LA BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque a rouvert ses portes le mercredi 8 septembre pour le dernier trimestre 2021 et nous espérons vous voir nombreux dans nos locaux.

Pendant l'été nous avons reçu les livres qui étaient en commande et dès qu'ils seront équipés, catalogués et recouverts, ils seront à votre disposition.

Nous avons continué d'enrichir notre collection d'albums artistiques pour les enfants et nous avons commencé une collection de Bandes Dessinées pour les adolescents, adaptées d'œuvres littéraires célèbres : Les 3 mousquetaires d'Alexandre Dumas, les Misérables de Victor Hugo, Croc blanc de Jack London, l'Île au trésor de Stevenson...

En ce qui concerne les activités, nous sommes en train de travailler avec le service Lecture Publique de la CCVH afin de choisir ce que nous pourrons vous proposer en 2022. Nous vous tiendrons informés du programme.

Prochaine animation prévue le vendredi 15 octobre 2021 de 18h à 20h

La bibliothèque vous propose une rencontre « Tchatches et Sciences » avec un chercheur et des échanges décontractés autour du sujet « **Biodiversité locale et surtout mondiale** » : quelle proportion de la biodiversité mondiale représentent les êtres vivants avec lesquels nous cohabitons ? À quelle proportion estimons-nous ceux qu'il reste à découvrir ?
L'intervenant spécialiste de la biodiversité relèvera le challenge d'introduire le sujet en quelques minutes, après quoi vous pourrez échanger, discuter et poser toutes vos questions.

Lieu : salle de réunion au-dessus du secrétariat de mairie.
Nombre de places limitées, pass sanitaire et port du masque obligatoires, sur inscription auprès de la bibliothèque : 04 67 96 66 70 aux horaires d'ouverture (pas de répondeur) ou par mail bibliotheque_tressan@orange.fr

Nous vous souhaitons une bonne rentrée !
L'équipe de la bibliothèque

Syndicat Mixte des Eaux de la Vallée de l'Hérault
2 route de Boyne – 34120 Cazouls d'Hérault – Tél. 04 67 25 28 29 – Fax 04 67 25 19 78- Courriel smevh@smevh.fr
Site internet : www.eau-vallee-herault.fr/

Le SMEVH est membre de France Eau Publique : www.france-eaupublique.fr

Le SMEVH protège ses captages.....

Les périmètres de protection visent à protéger les ressources d'eau potable contre les risques pouvant subvenir dans l'environnement proche des captages.

La protection de ces captages est un travail de longue haleine : le SMEVH a mis en oeuvre une politique foncière dans les années 80 avec l'achat de 10 ha en amont du captage, et plantation de peupliers.

En 2009, les captages de Cazouls d'Hérault sont classés dans les 500 captages prioritaires du Grenelle de l'Environnement (Engagement n°101 de 2006).

L'année suivante, le SMEVH acquiert 12 ha supplémentaires (avec l'aide de l'Agence de l'Eau) pour la mise en culture de vignes « bio » (par le biais de bail environnemental de 25 ans). S'en suit alors une convention avec un berger pour l'entretien des parcelles de peupliers de façon « naturelle » (afin de supprimer l'intervention d'engins motorisés) ; puis l'achat en 2020 de 15 ha (à nouveau avec l'aide de l'Agence de l'Eau, et bail environnemental de 25 ans avec la SAFER) pour y installer deux jeunes agriculteurs et planter des cépages résistants, le tout en culture biologique.

La politique foncière du SMEVH a été payante, puisqu'en 2020, les captages de Cazouls sont sortis de la liste du Grenelle de l'Environnement car la qualité de l'eau y est remarquable.

En 2021, le SMEVH continue sur sa lancée, et adopte le « régime forestier » pour ses parcelles de peupliers (qui au passage prennent le nom de « Forêt du Syndicat Mixte des Eaux de la Vallée de l'Hérault) et adhère à l'association des communes forestières de l'Hérault.

La gestion de cette « forêt » est déléguée (par convention) à l'Office National des Forêts : les peupliers vont donc être exploités et vendus au fur et à mesure... L'ONF va renforcer la biodiversité des lieux en plantant 1200 arbustes de différentes essences de hautes et basses futaies (feuillus) compatibles avec les différents sols rencontrés in situ.

Avec ces diverses actions, le SMEVH contribue à améliorer de manière pérenne et significative la sécurité sanitaire des eaux distribuées au robinet des consommateurs...

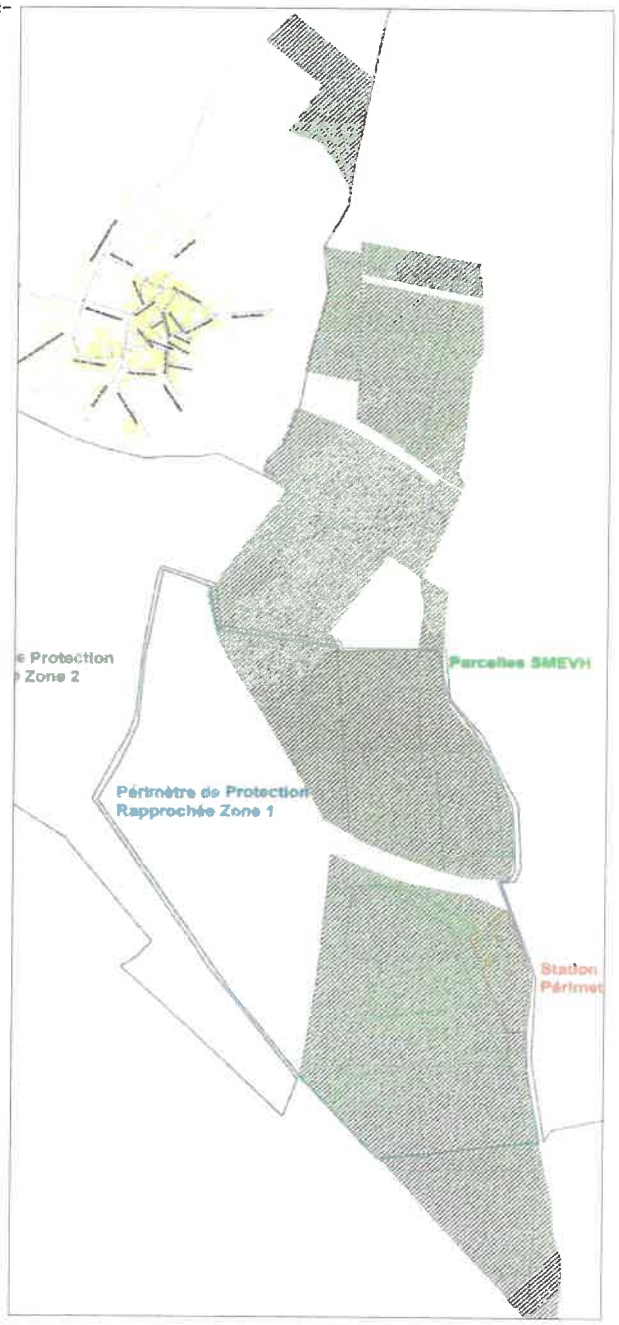

Enedis à vos cotés

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

Enedis vous accompagne

Accueil Clients
Raccordement, déplacement de compteur, élagage, Prise de rendez vous, qualité de l'électricité, etc.

Service client Enedis—TSA 90001
11780 Narbonne cedex

@ : **laro-serviceclients@enedis.fr**

Pour les particuliers : **0970 831 970**
Pour les professionnels : **0970 832 970**
Pour les entreprises : **0969 321 89**

Raccordement
Toute demande de raccordement est soumise à une autorisation d'urbanisme ou à une desserte en électricité.

Portail accordement ≤ 36 kVA

https:// connect-racco. Enedis.fr

Portail raccordement > 36 kVA

https://www.raccordement-entreprise-enedis.fr

« Enedis à mes côtés » disponible sur App Store, Google Play

L'application « Enedis à mes côtés » diffuse une information sur l'état du réseau précise, localisée et régulièrement mise à jour. Les clients peuvent prendre connaissance des coupures en cours et accéder au descriptif détaillé d'un incident et de son impact sur l'alimentation.
En cas d'interruption de fourniture d'électricité, pensez à consulter l'application avant d'appeler le centre d'appel dépannage Enedis.

Relève de compteur

www.enedis.fr/relever-mon-compteur

Enedis vous dépanne

Panne d'électricité :
Coupure prolongée ou situation dangereuse

Numéro pour les administrés :
097 267 50 34 24/24, 7j/7

Enedis vous renseigne

DT-DICT

Toute personne morale ou physique qui envisage la réalisation de travaux sur le domaine public ou privé doit, au stade préliminaire de son projet, adresser une Demande de Travaux (DT) aux concessionnaires concernés. Les entreprises chargées de l'exécution des travaux doivent transmettre une Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) aux concessionnaires concernés.

www.reseaux-etcanalisations.gouv.fr

Service DT_DICT Enedis LARO
2 rue de Verdun 30901
Nîmes Cedex 1

☎ 04 66 59 94 18

LINKY

Grâce au compteur Linky, suivre vos consommations

https://mon-compte-client.enedis.fr

Numéro vert : **0 800 054 659**

enedis.fr enedis.officiel @enedis enedis.officiel

Création d'entreprise

L'atelier d'architecture Artelabo s'installe à Tressan !

Après avoir passé nos 9 premières années à Gignac, nous avons déménagé notre atelier à Tressan, non loin de la Distillerie et de notre maison.

A titre d'information, voici un résumé de nos prestations:

Création de projets de villa, bâtiments professionnels pouvant recevoir du public / Tous projets : neufs, extensions, réaménagements intérieurs, rénovation de bâtiments existants / Conception de plans sur mesure, élaboration de dossiers de permis de construire ou d'aménager, suivi ou non de la maitrise d'oeuvre travaux (suivi du chantier).

Adresse : Artelabo, 19 rue des Barris 34230 Tressan

Contact : Nadine et Laurent Fayard, architectes

Horaires : de 8h00 à 18h00 sur rendez-vous

Tel : 04 67 57 63 86

Mail contact@artelabo.fr

Attention

Pour tout dépôt de déchets au pied des colonnes de tri sélectif c'est 135 € d'amende à régler dans les 45 jours. Au-delà de ce délai, l'amende passe à 375 €. Si vous ne payez pas, le juge peut fixer l'amende à 750 € maximum (ou jusqu'à 1 500 €, avec confiscation du véhicule si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets.)

Journal municipal présenté par
Daniel Jaudon
06 10 56 41 40 04 67 96 73 59
mairietressan@wanadoo.fr
Photos : D.Jaudon; C. Bois. D.Martone,
M. Bousquet. Marcus.photos loisirs.

**Pour la parution du n° 81
du 1 janvier 2022
les articles et photos devront être
remis pour le 10 décembre au plus tard.**

Édition, Publication, Diffusion : Mairie de Tressan